

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 72

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

V A U D

XXXVIII^e Journée des Femmes vaudoises

Le CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES VAUDOISES organise la 38e Journée des Femmes vaudoises le jeudi 2 mars 1967 à la Salle des XXII-Cantons à Lausanne, dès 10 heures très précises (portes ouvertes à 9 h. 30).

Un programme riche et intéressant agrémentera cette journée. Venez nombreuses !

PROGRAMME

10 h. Chœur d'ensemble : Prière patriotique Message de M. le conseiller d'Etat Pierre GRABER, chef du Département des finances.

« LES VINGT ANS DE L'UNESCO ET LA PROMOTION DE LA FEMME DANS LE MONDE », conférence par Mme Y. DARBBRE, vice-présidente de la Commission nationale de l'UNESCO.

FILM de l'UNESCO.

12 h. 15 REPAS dans la Salle des Vignerons.

14 h. RÉCITAL DE POÈMES, par Martine PAS-CHOUUD, comédienne.

14 h. 30 « LA FEMME ET LE MÉNAGE DES COMMUNES VAUDOISES ET L'AUTONOMIE DES COMMUNES », conférence par M. G.-A. CHEVALLAZ, syndic de Lausanne, conseiller national.

16 h. Chœur d'ensemble : Le Canton de Vaud. Pour couvrir les frais de la journée, une finance de 3 fr. sera perçue à l'entrée.

On s'inscrit pour le repas complet à 6 fr. 75 service compris ou pour l'assiette à 5 fr 60, jusqu'au lundi 27 février, auprès de Mme S. Pernet, av. des Alpes 38, 1000 Lausanne. (Tél. 22 89 65.)

Au Lyceum

Dans son dixième rapport présenté, le 20 janvier, à l'assemblée annuelle du Lyceum-Club vaudois, Mme S. Jaccottet-Dubois, présidente, a rappelé avec humour la belle activité du club et de ses cinq sections ; les buts, les idées proposées par les fondatrices demeurent ceux des membres de 1967 : réunir des femmes cultivées, leur donner la possibilité de manifester leurs talents et de pratiquer la solidarité féminine, sans tomber dans l'encensement mutuel. La société groupe 210 membres, dont 25 nouveaux. La situation financière, à laquelle préside Mme L. Urwiler, est excellente ; on constate un boni de Fr. 844.— sur un total de recettes de Fr. 16 900.— tout le capital emprunté il y a dix ans, Fr. 16 500.— a été remboursé. Les sous-locations des salons de la rue de Bourg font une rentrée appréciée.

On applaudait ensuite les rapports des sections, celle des lettres, présidée par Mme Suzanne Piquet, qui a organisé d'intéressantes conférences d'écrivains, de poètes ; Mme Mireille Küttel reprend la présidence de cette section.

Les concerts de la section musique, présidée par Mme Bouleau-du Pasquier, ont été tous réussis et ont pu équilibrer recettes et dépenses ; le concert donné le 15 janvier a permis d'envoyer Fr. 710.— au Lyceum de Florence.

La section des Beaux-Arts, a dit Mme Monod-Plummetaz, se réjouit des expositions auxquelles ont participé plusieurs membres ; l'exposition traditionnelle de Noël a été fort réussie.

La compagnie du Lyceum, présidée par Mme Simone Gerber, a dû enregistrer la démission de Mme Stella Zbinden ; les représentations d'opérettes ont beaucoup de succès, à Lausanne et ailleurs ; elle a donné plus de vingt spectacles très appréciés, mais les difficultés ne manquent pas.

Mme Kaessermann a le souci de la section sociale, elle fait du Lyceum un lieu accueillant, toujours fleuri, où les membres et leurs amies se sentent chez elles.

Blanche Mégroz

C'est une femme d'élite qui est décédée, à 79 ans, le 26 janvier, à St-Loup, après sept ans d'une cruelle maladie, un rhumatisme infectieux, qui avait réduit à rien cette belle femme, richement dotée par la nature, dont l'intelligence vive était capable de tout apprendre, de tout assimiler.

Elle avait étudié le chant à Milan, chanté dans « La Nuit des Quatre Temps », à Morax-Doret, à Mézières, en 1913, beaucoup voyagé, appris plusieurs langues, fut un apprentissage de masseuse chez le Dr Placide Nicod, puis s'était installée à son compte, à Lausanne.

Elle suivit ensuite à Pully, à Jongny, son amie Yvonne Guyot, la bâtieuse de la Grant-Part. Dans cette belle maison accrochée au flanc de la colline, Mme Mégroz se fit élève des bouledogues français, de volaille, apicultrice ; elle cultivait le jardin, soignait les roses, cueillait les petits fruits ; tout l'intéressait, la nature, les gens, les choses. Et c'est sans murmurer que lentement, rongée par la maladie, elle dut renoncer à tout, à la vie qu'elle aimait, admirablement soignée à St-Loup.

S. B.

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

Deux présidences

C'est avec grand plaisir que nous avons appris que Mme Suzanne Bonnet a été élue présidente du Conseil communal de Chexbres et Mme Elisabeth Ramel, présidente de celui de Pully.

Lessive de guerre

Créée en 1915, la Lessive de guerre n'a jamais cessé sa bienfaisante activité, qui consiste à laver le linge des soldats privés de famille, faisant leur service militaire, à raccommoder et à renouveler les pièces usées.

Elle a tenu son assemblée générale le 18 janvier, sous la présidence de Mme G. Duboux-Fonjalaz, en présence du colonel Nicolas, du colonel Steiner, chef des œuvres sociales de l'armée.

Au cours de 1966, la Lessive de guerre a reçu 564 sacs, a lavé 7907 objets et en a remplacé 440. En vingt ans, elle a démontré onze fois ; son local actuel, à la rue Chandieu, est trop éloigné du centre et des moyens de transports ; elle cherche un local plus près de la ville.

Le colonel Henri Perret, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, a parlé aux collaborateurs de la Lessive de guerre de l'œuvre de la Croix-Rouge, rappelé l'activité d'Henri Dunant, dont la vision prophétique des œuvres de la Croix-Rouge est époustouflante. Il a évoqué les transformations apportées aux colonies sanitaires au cours des ans et, là-dessus, le manque d'infirmières professionnelles, d'aides infirmières et de samaritaines se fait cruellement sentir.

Abonnez-vous à « Femmes Suisses »

GENÈVE

Une intéressante enquête sociologique sur l'éducation familiale

Mme Cécile Guendouz-Goy et MM. Daniel Gos et Alain Sauvin, viennent de présenter à l'Ecole d'Etudes Sociales, le fruit d'une volumineuse enquête « Attitudes éducatives et milieux sociaux ».

M. Gos définit d'abord l'objet de la recherche. Les parents oscillent envers leurs enfants entre une attitude autoritaire et une attitude permissive, il s'agitait de voir quels facteurs les influencent. Dans ce but 200 familles suisses normalement constituées ont été retenues. Elles avaient chacune un enfant de dix ans, mais habitaient les unes le quartier aisés de Champel, les autres celui plus populaire de la Jonction. L'âge de dix ans a été choisi parce que l'enfant se trouve à ce moment-là en pleine période de latence, qu'il a déjà été socialisé par les quatre années d'école qu'il a derrière lui et qu'il a pris un certain recul vis-à-vis de ses parents qui ne sont plus ses seuls éducateurs infaillibles.

Mme Guendouz expliqua que l'équipe avait essayé d'envisager l'éducation familiale sous un angle analytique. Il est en effet très important pour le travailleur social de connaître l'attitude envers leurs enfants des parents auxquels il a à faire. Quel est le modèle selon

lequel ils essaient de former leur progéniture ; selon quels principes agissent-ils ? Le cadre social a-t-il une influence prépondérante et quelles sont les autres facteurs sociaux en exercant éventuellement une aussi, par exemple le nombre d'enfants, l'âge des parents, le sexe de l'enfant, le travail à l'extérieur de la mère, le logement ?

RÉACTIONS ET MILIEU SOCIAL

Un inventaire des jeux et jouets dans chaque famille a déjà été révélateur des intentions conscientes ou non des parents. C'est ainsi que dans les milieux dirigeants, il y avait davantage de jeux stimulant les uns l'activité physique des enfants, les autres le développement de son imagination et de sa sociabilité. Il en résulte que les enfants de milieux populaires sont moins préparés par le jeu à la vie d'adulte. Dans tous les milieux, les parents ont des idées précises sur les jeux convenant respectivement aux filles et aux garçons.

Une observation directe n'étant pas possible, il a fallu, afin de se rendre compte des attitudes éducatives, interroger les mères sur leurs réactions en face de treize situations qui se présentent couramment dans toute famille où il y a un enfant de dix ans : les jeux bruyants, la fréquentation de mauvais camarades, les travaux de ménage, le refus d'aller à l'école sous un faux prétexte, les activités secrètes, la destruction de jouets, la ponctualité, l'heure du couche, les chambres en désordre, l'impolitesse et, en plus, l'information en matière sexuelle. Les parents réagissent-ils d'une façon autoritaire (interdiction, punition, refus de répondre en ce qui concerne l'information sexuelle) ou plus nuancé en faisant appel au raisonnement de l'enfant ou en lui offrant une alternative, ou encore d'une façon libérale en laissant faire ?

Contrairement à ce que l'on croit volontiers, les parents se montrent en général plus autoritaires dans les classes populaires que dans les milieux aisés où les parents semblaient chercher davantage à faire réfléchir leurs enfants.

Les dimensions du logement, le nombre d'enfants dans la famille, l'âge des parents et le travail de la mère à l'extérieur ne jouent pas de rôle en ce qui concerne, par exemple, les réactions aux jeux bruyants ; par contre, elles sont plus sévères lorsque le bruit est causé par les garçons que par les filles. Les différences de réactions des parents, dans toutes les situations, dépendent beaucoup plus du milieu social lui-même que des facteurs variables à l'intérieur de celui-ci.

Le travail n'est qu'une première étape de recherches devant jeter la lumière sur les questions familiales et favoriser une meilleure compréhension des problèmes posés par les relations parents-enfants.

Mme Werner-Gourd

Le numéro de janvier 1967 de notre journal évoquait le souvenir d'Emilie Gourd et de sa sœur et de la lutte qu'elles ont soutenue en faveur des droits civiques et des intérêts féminins.

Aujourd'hui, c'est le décès, le 7 février, de Mme Charles Werner-Gourd que « Femmes Suisses — le Mouvement féministe » a le regret d'annoncer à ses lecteurs.

Si Mme Werner, quoique excellente féministe, ne fut pas une militante de la cause, elle fut toujours un témoin amical et généreux des efforts accomplis par sa mère et sa sœur. Depuis lors, cette femme charmante resta l'amie de celles qui ont poursuivi l'œuvre entreprise.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de notre chaude sympathie.

LEON SMULOVIC

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevaliers, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

LE BAUME DU CHALET

en friction, combat et soulage
RHUMES et BRONCHITES
en applications, désinfecte et cicatrise
PLAIES, CREVASSES et ENGELURES

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries